Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240610-2024-100-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/06/2024

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 10 JUIN 2024

RESSOURCES
COMMANDE PUBLIQUE

Approbation et autorisation de signature du marché n°2024/04 relatif aux travaux de réhabilitation intérieure du rez-de-chaussée du bâtiment E du Parc d'entreprises La Radio à Dreux
Lot n°9 : Peintures

N°BC2024-100

Nombre de membres en exercice	**25**
Nombre de présents	**18**
Nombre de pouvoirs	**3**
Votants	**21**
Secrétaire de séance : Christelle MINARD	

L'an 2024, le 10 juin à 18 heures trente, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 04 juin 2024, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :
Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Pascal LEPETIT (OULINS), Sébastien LEROUX (DREUX), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Talal ABDELKADER (DREUX), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE), Jean BARTIER (GARNAY), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN)

Étaient excusés :
Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Caroline VABRE (DREUX), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE LES RIBOUTS), Pierre SANIER (BU), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ), Christian BOUCHER (CHERISY)

Pouvoirs :
Emmanuelle BONHOMME donne pouvoir à Christelle MINARD
Pierre-Frédéric BILLET donne pouvoir à Sébastien LEROUX
Christian BOUCHER donne pouvoir à Nathalie MILWARD

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,
Dans le cadre de l'opération de déménagement des services communautaires à la Radio, la Communauté d'agglomération a décidé de réhabiliter le rez-de-chaussée du bâtiment E destiné à accueillir les services techniques de l'agglomération et a lancé les procédures de consultation des marchés de travaux.

Une consultation a été lancée le 26 octobre 2023 :
- sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour les lots suivants :
 - lot n°1 : Démolition – Gros œuvre – Ouvrages métalliques,
 - lot n°2 : Couverture – Bardage,
 - lot n°5 : Plâtrerie – Isolation – Doublage,
 - lot n°7 : Travaux d'électricité,
 - lot n°8 : Plomberie – Chauffage – Ventilation,
 - lot n°9 : Peintures,
 - lot n°11 : Portes sectionnelles,
 - lot n°12 : Ascenseurs,
- sous la forme d'une procédure adaptée ouverte pour les lots suivants :
 - lot n°3 : Menuiseries extérieures,
 - lot n°4 : Serrurerie,
 - lot n°6 : Menuiseries intérieures,
 - lot n°10 : Revêtement de sols souples – Carrelages.

Les prestations donnent lieu à la conclusion de marchés ordinaires à prix global et forfaitaire, pour une durée globale de trente-trois (33) semaines (période de préparation et d'exécution des travaux comprises).

Le présent rapport concerne le lot n°9 de la consultation qui reste à attribuer.

Pour rappel :
- les lots n°1, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 11 et 12 ont été attribués précédemment ;
- les lots n°2 et n°4 sont en cours de relance.

Il est précisé que le marché met à la charge du titulaire une obligation de réalisation de 175 heures d'insertion au bénéfice des personnes éloignées de l'emploi.

À l'issue de la consultation 5 offres ont été réceptionnées s'agissant du lot n°9.

La Commission d'appel d'offres (CAO) réunie le 15 avril 2024 a attribué le marché à la société SG PEINTURE.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;
VU le code de la commande publique ;
VU le 4° de la délibération n°2021-75 du conseil communautaire du 12 avril 2021, tel que modifié par la délibération n°CC2023-078 du conseil communautaire du 22 mai 2023 attribuant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire en matière de marchés publics de travaux d'un montant initial au moins égal à 1 000 000,00 € HT ;
VU le PV de la CAO réunie le 15 avril 2024.

VU le rapport d'analyse des offres ;
VU le projet de marché consultable.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE la conclusion du lot n°9 du marché n°2024/04 relatif aux travaux de réhabilitation intérieure du rez-de-chaussée du bâtiment E du Parc La Radio à Dreux – « Peinture », avec la société SG PEINTURE pour un prix global et forfaitaire de 132 562,72 € HT et pour une durée de maximale de soixante-dix (70) jours (hors période de préparation) ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 12/06/2024

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 12/06/2024

Gérard SOURISSEAU
Président

Christelle MINARD
Secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.